



REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DE L' AGRICULTURE
Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture

systeme statistique de la pêche côtière/artisanale en Tunisie: situation actuelle et projet d'amélioration

SAC - Scientific Advisory Committee
Sub-Committee on Statistics and Information (SCSI)
12th Session
FAO HQs, Rome, Italy, 23-26 January 2012

Mehrez Besta

D. Exploitation – DGPA

Scander BEN SALEM

Chercheur INSTM

Rome 23/01/2012

1

I- Données de bases

Répartition de la flotte

B. Motorisées	4500
B. à rames	3900
B. à voiles	2100

TOTAL	10500 (93% de la flotte nationale)

Principales caractéristiques techniques

<input checked="" type="checkbox"/> Longueur (b. à moteurs)	<input checked="" type="checkbox"/> Tonnage (tout type de bateau)
18% < 6 m	60% < à 2 T
60% < 12 m	20% de 2 à 5 T
22% de 12 m et plus	20% de 5 T et plus

Principaux types et engins de pêche :

Principaux types de pêches	Principaux engins
Pêche côtière Pêche au corail Pêche aux éponges Pêcheries fixes Pêche à pied Pêche lagunaire Pêche de la langouste	- filets maillants (droits, trémails, combinés, encerclant, etc.) calés au fond, entre deux eaux, près de la surface. - palangres (de surface, de fond) - pièges : gargoulettes, pierres creuses, nasses , casiers , verveux - autres (engins spécifiques pour corail, éponge, palourdes)

Importance socio-économique

- ▶ Emploi: 33 500 pêcheurs et 5 000 saisonniers (64% à 75% des employés directs dans le secteur de la pêche)
- ▶ Production moy: 27 000 T, valeur: 150 millions de dinars (soit respectivement 27% et 40% à l'échelle nationale)
- ▶ Exportation: participe avec 40% à 50% des exportations nationales

Mode de fonctionnement des activités de pêche côtière:

* la pêche est soumise à un **permis de pêche** renouvelable annuellement
- Valable pour **toutes les zones**

ou

- Valable uniquement pour la **zone nord**

* **Déplacement** des embarcations intra et inter régions côtières:
+/- intensif selon le type du bateau et les saisons de pêche.

* **Irrégularité** des activités pour multiples raisons :

Saisons de pêche

Moyens financiers et humains

Litiges entre associés

Autres

II- Système de collecte des données statistiques de la pêche côtière

1) Nature du système

Système de collecte de données basé sur le dénombrement complet (depuis plus de 50 ans), en raison de la connaissance de la structure primaire du secteur.

2) Sources des données:

- Agents de collecte (assistance aux débarquements)
- Journaux de pêche par marée pour certaines unités (+ de 5 Tx)
- Bons de transport des produits de pêche (halles de marées).

3) défaillances du système

- Couverture incomplète des lieux de débarquement des produits de la pêche pour manque de moyens humains et matériels;
- Manque d'uniformisation des méthodes d'estimation de la production;
- Manque de fiabilité de l'information;
- Pas de collecte d'information sur l'effort de pêche (bateau/engin/espèce/zone);
- Faible niveau de formation pour la majorité des patrons et marins de pêche;
- Méfiance des pêcheurs pour la communication des lieux de pêche et engins utilisés.

III- Projet d'amélioration du système statistique de la pêche côtière/artisanale

Appui de la FAO à la Tunisie pour l'Amélioration du Système Statistique de la Pêche Artisanale (SSPAT).

a) Audit et évaluation du système statistique existant (Mai/2011)- Appui du projet FAO-CopeMedII



➤ Le suivi statistique de la pêche artisanale sur la base des techniques d'échantillonnage est le plus préconisé pour le contexte tunisien (économique, fiable, possibilité d'inclure toutes les variables surtout celles de l'effort de pêche.

➤ Ce système permettra de produire des outputs fiables et indispensables pour la bonne gestion, la planification, et les études techniques et scientifiques

b) Démarrage d'une phase pilote pour un système statistique basé sur l'échantillonnage (Novembre 2011) – Appui de la FAOSNE -Tunis



Résultats escomptés du la phase pilote:

* Création d'un groupe d'experts et d'agents nationaux formés en concepts et méthodes d'échantillonnage et dans la collecte, le traitement et l'analyse des données statistiques ;

* Collecte des données: Elaboration de fiches, recensement rapide des unités de pêche, suivi des opérations de terrain

* Saisie, traitement et analyse des données (production par espèce et effort de pêche par catégorie bateau/engin/port);

Préparation d'une proposition d'assistance technique pour la généralisation de la phase pilote et la mise en œuvre du SSPAT.



Je vous remercie pour votre attention